

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 602

Artikel: Les femmes dans les services publics de quelques villes suisses

Autor: Gueybaud, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264263>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de Chèques postaux I. 943</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS SUISSE..... Fr. 6.- ÉTRANGER... » 8.- Le numéro... » 0.25</p> <p>ANNONCES 11 cent. le mm. Largeur de la colonne: 70 mm. Réductions p. annonces répétées</p> <p>Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.</p>
---	---	---

Il est juste que ceux qui payent puissent voir ce que l'on fait de leur argent.

Erb. BOREL.
Député au Grand Conseil neuchâtelois en 1850. (Débats sur l'attribution du vote communal aux étrangers).

ELECTEURS NEUCHATELOIS !

Vous êtes appelés à vous prononcer, les 8 et 9 novembre prochains, sur le complément à l'art. 66 de la Constitution cantonale accordant aux femmes le droit de vote en matière communale. Le Grand Conseil a, vous le savez, accepté cette nouvelle disposition. Le vote que vous allez émettre est, pour le pays, d'une importance telle, que vous nous permettez de vous rappeler quelques-unes des raisons qui ont emporté la décision de vos députés :

- " Par leur activité familiale, sociale et patriotique, les femmes méritent la confiance du pays.
- " Elles alimentent les caisses publiques en payant leurs impôts comme les hommes.
- " Comme eux, elles participent largement à la défense militaire de la patrie.
- " Le ménage communal aura tout à gagner à leur concours.
- " Les étrangers possèdent le droit de vote communal; les femmes neuchâteloises en sont privées.
- " Il s'agit d'un postulat de justice. Le monde de demain, si nous le voulons meilleur, doit être plus juste."

Electeurs neuchâtelois, pour ces mêmes raisons,

VOTEZ „OUI!“

FEMMES NEUCHATELOISES !

Vous accomplissez quotidiennement vos devoirs familiaux, professionnels et sociaux.

Vous lutez contre des difficultés économiques grandissantes.

Vous payez vos impôts.

Vous participez à la défense nationale : vous remplacez des citoyens mobilisés; vous faites du service militaire.

Pour donner plus d'efficacité à votre action, il faut que vous deveniez citoyennes.

FEMMES NEUCHATELOISES! Engagez vos maris, vos fils, vos frères, à voter „OUI“, les 8 et 9 novembre prochains.

Association cantonale neuchâteloise pour le Suffrage féminin.

Soutenez notre campagne par un versement au compte de chèques postaux IV 2589. **D'avance merci!**

ment des passages entiers! L'auteur, il est vrai, l'agrément de réflexions de son cru, comme celle-ci, dont nos lecteurs apprécieront le bon goût.

«...Si l'un ou l'autre de nos collègues grille d'envie de déclarer sa flamme à quelque une des animatrices du mouvement féministe qui ont suivi nos débats des galeries, qu'il ne s'en prive pas, point n'est besoin pour cela d'attendre la revision constitutionnelle...»

«...J'ai failli être revolvérisé par des yeux amasés à l'issue des deux débats auxquels j'ai timidement exprimé mon avis.»

L'auteur a tort de se frapper : son guide de Genève parle abondamment des «suffragettes». Nous avons l'impression que ces messieurs ne se doutent pas de ce qu'ont été les suffragettes. En tout cas, ce n'est pas notre attitude qui peut leur en donner la moindre idée.

Tel quel, le «magnifique» rapport de M. Lambelet emporta un vote massif de la majorité de l'assemblée radicale, où 12 voix sur 163 furent pourtant en notre faveur. Plusieurs délégués ne craignirent pas de parler pour la revision constitutionnelle, et la discussion nourrie sur ce point dura une heure.

Nous sommes averties de longue date que la plupart des politiciens militants ont leur opinion faite contre notre mouvement; s'y attaquer serait peine perdue. Reste à savoir si le bon-sens et la bonne foi populaires auront la force de réagir contre ces prophètes d'immobilisme.

E. P.

Le rétablissement de la prostitution réglementée aux Pays-Bas

Par ordonnance du 15 septembre 1941, entrant en vigueur un mois après sa publication, la réglementation de la prostitution a été rétablie aux Pays-Bas. Les «femmes publiques» sont désormais obligées de se munir d'une carte de légitimation et de se soumettre aux visites médicales que leur imposera la police. Les contraventions seront punies de détention jusqu'à 6 semaines ou d'amende jusqu'à 500 florins.

Le contrôle des prostituées avait été aboli en 1911 après avoir été successivement supprimé par beaucoup de municipalités au cours des deux précédentes décades. Aucune loi n'obligeait les malades à se faire soigner. Les résultats sanitaires avaient été excellents puisque le nombre des vénériens dans l'armée néerlandaise était tombé de 60.1 pour mille à 14 pour mille de 1891 à 1912. En 1935, on constatait 71 cas récents de maladies vénériennes par 100.000 habitants dans l'ensemble de la population, contre 292 en Allemagne et 315 en France.

(Communication de la Fédération abolitionniste internationale).

Les femmes dans les services publics de quelques villes suisses

Le Mouvement Féministe a récemment consacré un article illustré à l'activité des femmes dans les services postaux de notre pays. Voici mainte-

La votation neuchâteloise des 8-9 novembre sur le suffrage féminin communal

L'Association cantonale pour le suffrage et ses Sections ont préparé vivement l'action qui va se déclencher pendant les deux semaines qui précèdent la votation. Un manifeste a été distribué dans les 38.860 ménages du canton. Une fort belle affiche en couleurs sera placardée dans les villes et les villages. Des assemblées publiques auront lieu dans les principales localités de tous les districts : tâche rendue difficile par la diminution des moyens de transport. A Neuchâtel, la vitrine d'un grand magasin verra évoluer les petits automates suffragistes au milieu d'un décor artistiquement arrangé et de tableaux suggestifs. La récente disposition du projet de la nouvelle constitution française, instituant le suffrage féminin municipal, fournit opportunément un argument qui y figurera en bonne place.

L'affiche sera également apposée et les manifestes distribués dans les Montagnes. La Chaux-de-Fonds prépare une campagne de presse, et annonce une grande Assemblée publique le soir du 31 octobre, à laquelle prendront la parole MM. Camille Brandt, auteur de la motion soumise à la votation, et A. Bolle, avocat. Au Locle, également, une Assemblée aura lieu avec le concours du MM. Brandt et Henri Perret.

Chacun comprend que tout cela est fort coûteux! et les personnes qui recevront un formulaire de chèque postal avec une engageante invitation à le remplir n'en seront ni étonnées ni froissées. Pour plus d'une, c'est le seul moyen d'aider à mener la campagne à laquelle d'autres consacrent leur temps et leurs

Le Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande et la XX^e Journée de la Faim

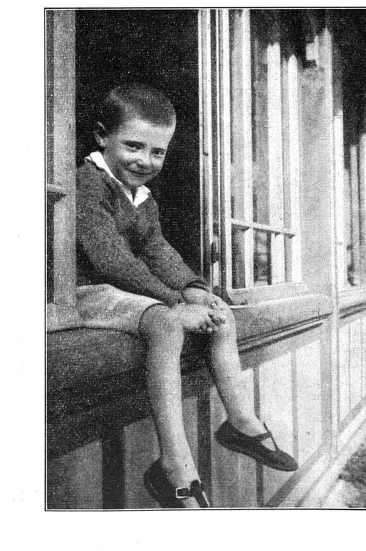
(2 novembre 1941)

Dans le monde en détresse où nous sommes appelés à vivre, il fait cependant bon marquer quelques points positifs. Et l'un des plus beaux n'est-il pas à inscrire au compte de la jeunesse moderne? Enthousiaste mais réaliste, idéaliste et positive, elle sait donner le meilleur d'elle-même — non pas toujours exclusivement au foyer comme le voudraient les parents — mais dans ces mouvements propres à notre époque: Unions chrétiennes, Eclaireurs et Eclaireuses, Jocistes ou en Suisse française, Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande.

Depuis quelque vingt ans, ce dernier s'efforce de poursuivre son idéal: «aider l'enfance malheureuse». Il y voue une richesse d'enthousiasme, d'ingéniosité, de persévérance et d'imagination. Des jeunes ont su créer une belle tradition; à nous tous de la respecter, à nous femmes, surtout! N'avons-nous pas le devoir d'encourager cet élan sans cesse renouvelé d'une jeunesse idéaliste?

Desserrer les cordons de sa bourse en ces temps de disette où nous sommes sollicités de tous côtés, c'est déjà beaucoup! Faire un geste tangible de renoncement pour prouver notre sympathie réelle à l'égard d'enfants dans la misère, c'est mieux encore! En invitant nos familles à se priver avec nous pour donner, — on peut encore se priver de beaucoup sans toucher au nécessaire — nous aiderons à faire briller beaucoup de sourires d'enfants sans lesquels les foyers ne sont que lourde peine.

(M. J. S. R., Chèques postaux, Genève I. 105).
A. A.



Cliché M. J. S. R.

Un gosse qui a bien de la chance d'être „parrainé“ par le Mouvement de la Jeunesse Suisse romande.

forces. Elles tiendront à honneur de faire ainsi leur part.

A toutes les suffragistes qui nous soutiennent de leur sympathie, de leurs pensées et de leur vœux, un cordial merci!

ASSOCIATION CANTONALE NEUCHATELOISE POUR LE SUFFRAGE FÉMININ.

(De notre correspondante)

L'opposition s'est manifestée en premier lieu dans l'Assemblée des délégués du parti radical. Le Neuchâtelois, organe de ce parti, a reproduit tout au long le «magnifique» rapport qui y a été présenté par M. Louis-F. Lambelet, député, contre le suffrage féminin. Peu après, nous apprenions que le Conseil d'Etat avait fait, ou laissé adresser par la Chancellerie à tous les députés au Grand Conseil, avec ses propres rapports concernant la prochaine session du 5 novembre, une brochure intitulée: *Opposition au suffrage politique de la femme*, brochure signée P. Bertrand, et datée de Genève, le 7 novembre 1940.

Chacun jugera comme il l'entendra pareil procédé, sans précédent dans les annales parlementaires, et dont les plus anciens députés n'ont jamais vu l'analogie, ni à Neuchâtel, ni, sans doute, ailleurs!

Cette brochure nous a d'ailleurs intéressées au plus haut degré: en la parcourant, n'avons-nous pas découvert qu'elle avait servi de fil conducteur au «magnifique» discours de M. Lambelet, discours qui en reproduit fidèle-

1 Quelle consolation, un peu tardive, il est vrai! pour ce pauvre M. Bertrand, dont la brochure «ineffable et désuète» n'avait trouvé l'an dernier, à Genève qu'un accueil singulièrement réservé! Mais on voit là sur le vif comment les amitiés politiques servent à écouler un stock de papier imprimé. (Rééd.).

nant, puisés à la même source¹ quelques renseignements sur l'emploi des femmes dans d'autres administrations d'intérêt public.

En février 1940 déjà, la direction des tramways municipaux de la ville de Berne avait pris les mesures nécessaires pour préparer un certain nombre de femmes aux fonctions que nos Confédérés qualifient de *Billetteusen*, et que nous appelons, nous, faussement, *conductrices* puisqu'il s'agit d'encaisser l'argent des voyageurs et de leur remettre un billet, et non point du tout de conduire le tram ou l'autobus ! Ces *Billetteusen* furent essentiellement recrutées parmi les membres de la famille du personnel mobilisé au service des omnibus et tramways municipaux, mais un appel fut aussi adressé au public féminin en général. Sur un personnel total de 467 membres, 68 femmes furent employées. Le nombre de leurs heures de service variait suivant les nécessités du moment, mais la majorité travaillèrent de 8 à 8 h. 1/2 par jour. Toutes portèrent la casquette noire, et le fourreau, ainsi que le manteau d'uniforme. Il va de soi que toutes furent assurées contre les accidents. Et tant le public que la direction furent unanimes à déclarer que le résultat de cette expérience dépassa les prévisions les plus favorables.

A Bâle, mais dans des proportions moindres, la direction des tramways fit également appel à des femmes. Pendant l'été 1940, 16 contrôleurs sur 173 furent remplacés par 32 femmes, qui travaillèrent à demi-temps à raison de 4 heures par jour. Celles-ci furent exclusivement recrutées parmi les femmes du personnel des tramways qui prirent la place de leur mari mobilisé et quittèrent leur poste dès que ceux-ci rentrèrent du service militaire. Cette organisation interchangeable permit à ces hommes de toucher leur salaire entier pendant tout le temps de la mobilisation, les femmes recevant en surplus 1 fr. 50 par jour. Nous ne pouvons pas dire que ce système ingénieux nous paraisse très équitable à l'égard des *Billetteusen*. Celles-ci portaient un manteau d'uniforme et un feutre.

Relevons encore que, lors de la mobilisation générale du mois de septembre 1939, les Services d'eau et de gaz de la ville de Berne remplacèrent eux aussi le personnel appelé sous les drapeaux par des membres de leur famille, ceci surtout pour du travail de bureau et des encaissements et vérification d'index.

Le résultat, notamment dans ce dernier domaine, fut très bon et est intéressant à signaler, aucune expérience du même ordre n'ayant été faite, que nous le sachions, ni chez nous ni à l'étranger. A un moment donné, le 79 % du personnel employé aux encaissements était constitué par des femmes, alors que dans les bureaux, cette proportion n'était que de 70 %.

J. GUEYBAUD.

¹ Revue des Postes du 1^{er} mai 1941.

Un appel de l'Office fédéral de guerre pour l'Alimentation à la population

...Il est clair que le succès de notre ravitaillement normal dépend en dernière analyse de l'attitude de chacun d'entre nous, de notre compréhension de la situation réelle du pays, de notre sens de la discipline civique et de notre esprit de solidarité. Chacun, à la place qu'il occupe, se doit de collaborer à cette œuvre, qu'il soit producteur ou consommateur.



Les femmes et les livres

Ruth Waldstetter¹

Il est assez curieux que, parmi ses contemporaines, celle qui probablement a le mieux compris et le plus apprécié Ruth Waldstetter fut Maria Waser, c'est-à-dire l'être le plus différent d'elle qu'on puisse imaginer. Que j'eusse aimé assister aux rencontres de ces deux femmes, suivre le regard clair, analyser, un peu désabusé, un peu ironique, de la Bâloise, la voir se plonger dans le rayonnement plein de réverie et d'enthousiasme de cet autre regard de femme, hélas, aujourd'hui éteint ! Le cœur ardent de Maria Waser, son intelligence qui, malgré les déceptions de la vie, ne perdit jamais de vue la flamme éternelle des symboles, toute sa nature de philosophe maternelle sont allés d'un élan total à cette autre artiste qui souffre de n'avoir pu accepter aucune illusion et s'est défendue d'être dupe devant toutes les valeurs de la vie. Si ces femmes tranquilles et passionnées ont toutes deux atteint la sérénité par la vie intérieure, elles

commerçant ou client, agriculteur ou citadin, aubergiste ou employé d'hôtel, ménagère ou employée de maison, jeune ou vieux, riche ou pauvre. Nous adressons en particulier un appel aux gens aisés : qu'ils pensent à ceux qui sont moins favorisés par le sort, aux pères de familles nombreuses, à tous leurs compatriotes qui souffrent gravement du renchérissement et qui ont peine à noter les deux bouts.

Nous comptons sur la collaboration de tous. Chacun se doit de donner un exemple de bonne volonté et d'honnêteté. Ce ne sera pas trop de l'appui actif de tout notre peuple pour que nous puissions arriver à bon port.

Et lui ?..

La Cour d'assises du canton de Genève vient de juger un de ces cas d'infanticides comme il s'en présente malheureusement trop fréquem-

ment : une jeune Valaisanne, fille de cuisine, enceinte du fait d'un soldat vaudois marié cantonné à Genève, a accouché toute seule dans sa chambre et y a étouffé son enfant sous des couvertures. Du moins, c'est l'accusation qui pèse sur elle, mais une autre version, reprise par la défense, est que, très faible et sans aucun secours après la naissance du bébé, elle ait été incapable de lui donner les moindres soins, et que l'enfant soit mort de ce fait...

Rendons cette justice à la Cour qu'elle s'est montrée très compréhensive de la situation de cette malheureuse, et extrêmement modérée dans son verdict, puisqu'elle n'a prononcé une condamnation de détention que d'une durée égale à celle de la prison préventive. L'accusée a donc été immédiatement libérée.

C'est bien. Mais le père, lui, qui est venu témoigner : ça a reconnu, et qu'il était marié, et que la fille de cuisine avait été sa maîtresse,

qui pourra être le point de départ de nouveaux progrès.

La première des invitées qui prit la parole rappela que la Norvège avait eu jusqu'à présent le taux de mortalité infantile le plus bas du monde, que l'instruction était gratuite pour chacun, que le gouvernement de ce pays avait été le premier à garantir un traitement dentaire gratuit à chaque enfant, que les hommes et les femmes étaient égaux devant la loi, et que l'enfant illégitime était à l'abri de toute forme de pénalisation pour une faute dont il était innocent. Et elle mit en lumière un problème que peu de gens ont le courage de mentionner (et qui s'est déjà posé durant l'autre guerre : *Réd.*) celui du sort des enfants nés d'un père ennemi dans un pays envahi.

Une ressortissante tchèque introduisit ensuite une discussion sur la situation faite à la femme par les assurances sociales, et s'éleva contre les inégalités dont souffrent encore les femmes dans de si nombreux pays. Elle affirma qu'il était beaucoup plus facile de congédier une femme qu'un homme et releva les difficultés toutes particulières devant lesquelles se trouvent, soit les femmes mariées, soit celles qui ont dépassé un certain âge. Dans son pays, avant la guerre, des projets étaient à point pour apporter une grande extension au système des assurances, qui comportait déjà une méthode très large et élastique d'assurance-vieillesse, mais l'on avait bien réalisé la nécessité d'une meilleure coordination de toutes les mesures sociales.

Il avait été demandé à une oratrice belge de parler de la question des femmes dans l'industrie, et son exposé fut basé sur les expériences de la dernière guerre et de la période qui l'a suivie. De nouveau, maintenant, nous avons entendu l'appel fait aux forces féminines, et vu avec quelle ardeur il y a été répondu, et de nouveau encore, nous entendons de constants éloges sur leur habileté et leur courage. Mais quand reviendra la paix, seront-elles à nouveau impitoyablement renvoyées comme si, bonnes pour du travail de guerre, elles étaient incapables de travail pour le temps de paix ? Est-ce que les hommes — et les femmes aussi — n'apprendront jamais à estimer sérieusement le travail féminin ? L'oratrice mentionna ici, comme exemple typique, ce qui se passe dans un centre d'apprentissage industriel, dont les deux meilleurs élèves sont des femmes, mais qui ne toucheront, étant femmes,

mais en arguant qu'elle ne lui avait jamais avoué qu'elle fût enceinte... il est reparti sans autre, comme s'il n'avait aucune responsabilité dans cette triste affaire, comme s'il n'avait pas, sur la conscience, lui aussi, la mort d'un petit être innocent, et encore la misère morale de deux femmes, la somnolence et sa propre femme pour laquelle on devine ce qu'aura été cette révélation ! Et voilà comment on comprend la justice !...

DE-CI, DE-LÀ

Succès féminins.

Une femme pilote américaine, Miss Jacqueline Cochran, a traversé récemment l'Atlantique à bord d'un bombardier livré à l'Angleterre. C'est le premier exploit de ce genre accompli par une femme.

— En Palestine, un des membres de l'Association juive pour les Droits de la femme, qui

un salaires inférieur à celui de leurs camarades masculins, moins habiles qu'elles cependant. A son avis, tout progrès obtenu dans la lutte pour l'égalité de salaires sera non seulement profitable aux femmes quand viendra la période de reconstruction de l'après-guerre, mais contribuera aussi à paver le chemin à plus de considération pour le travail ménager de la femme. Ce dont les femmes ont besoin, c'est d'une meilleure préparation professionnelle, et d'une meilleure organisation — organisation qui devrait être internationale.

Une invitée française insista sur la grande difficulté que constitue pour l'avenir l'apathie des masses, et sur le rôle qui incombe à des réfugiés ; puis une Polonoise, à laquelle on avait demandé de se concentrer sur l'aspect législatif des problèmes touchés, exprima son indignation devant l'inégalité des mesures prises en Grande-Bretagne pour compenser les dommages de guerre selon qu'il s'agit d'hommes ou de femmes. Elle plaida en faveur de l'intensification de la collaboration internationale entre les femmes, et d'une préparation sans retard à cette future coopération. Selon elle, on peut s'attendre à de grands changements dans l'organisation industrielle, et elle se demanda si l'on n'en viendrait pas à introduire, parallèlement au service militaire, une forme ou une autre de travail obligatoire ?

Parlant du rôle des femmes dans les services diplomatiques et consulaires, une jeune Hollandaise, jadis attachée au Département Colonial de son pays, exposa comment ses compatriotes avaient réussi tout récemment à obtenir pour des femmes des postes importants dans le service diplomatique, mais sans qu'il fût possible de parler déjà des expériences faites, le laps de temps écoulé depuis lors étant trop court.

Au cours d'une brève discussion qui suivit, le désir fut exprimé que d'autres réunions du même ordre soient organisées à la suite de celle-ci, et une femme médecin demanda que l'on y discutât des problèmes d'hygiène, alors qu'une autre, voyant plus loin, proposa l'institution d'une sorte de Conférence permanente féminine. « Car, dit-elle, nous devons maintenant construire nos nouveaux idéaux pour l'avenir, et étudier la possibilité de leur réalisation ». Paroles encourageantes, qui servirent de clôture à cette rencontre.

E. Z.

nous frappent par l'opposition de leur style, de leur caractère, de toute leur orientation. Néanmoins, à les bien considérer, on se rend compte que, parfois, les extrêmes se touchent, que le scepticisme et l'enthousiasme ne sont pas des attitudes absolues, mais l'éclairage changeant sous lequel se présente une même recherche.

Les lignes que Maria Waser consacra à l'œuvre de Ruth Waldstetter sont extrêmement pénétrantes : elles dénoncent les hautes qualités morales et intellectuelles qui sont à l'origine de ces écrits d'un caractère très particulier. Avant tout, un besoin absolu d'intégrité, de sincérité devant la vie.

La choix (*Die Wahl*). *La maison à la grande cage* (*Das Haus zum grossen Käfig*). *Une âme* (*Eine Seele*) : à travers ces romans qui s'échelonnent de 1910 à 1930, se trahit une volonté constante d'affronter la vérité la plus décevante sans le secours de l'illusion. Les circonstances extérieures donnent à la vie humaine le caractère d'un emprisonnement derrière les barreaux infranchissables d'une cage. Les liens de famille, les préjugés, les mœurs reçues, les conventions sociales, la maladie, la misère sont autant de barrières contre lesquelles se brisent l'effort palpitant des ailes. Et trop souvent, de guerre lasse, les ailes se replient et l'emprisonnement de l'âme est désormais sans remède : l'homme paralysé par la représentation morale qu'il porte en lui-même de sa prison même une vie semblable à la mort. Pour revenir à lui-même, il faut d'abord qu'il s'échappe de lui-même et apprenne à respirer librement, comme si — méprisée, — sa cage n'existait plus. Cette libération nous permet de vivre encore quand nous avons reconnu le caractère illusoire des valeurs qui font notre existence quotidienne.

Charlotte Hoch, l'héroïne du dernier roman de Ruth Waldstetter, enfant gâtée de la fortune et de la société, semble posséder tout ce qu'il faut pour être heureuse. Elle vit dans

une belle maison de campagne, auprès d'une mère élégante et charmante. La ville voisine lui offre toutes les ressources de la société, de la vie intellectuelle et artistique. Mais Charlotte voit trop clair pour être heureuse. Son existence de patricienne riche et bien pensante lui apparaît vide. Pour en sortir, elle veut à tout prix s'imposer un devoir : faire des études, faire du bien, expérimenter la vie dans sa plénitude. Divers initiateurs se trouvent à sa portée. Un jeune professeur d'avenir l'encourage à étudier. Un artiste plus ou moins aventurier fait miroiter à ses yeux la guerre aux préjugés, par l'union libre. Un autre jeune homme cherche à l'intéresser à des œuvres sociales. Tout cela la préoccupe, sans pénétrer entièrement dans sa vie soigneusement défendue par les principes sérieux de son milieu et la vigilance de sa mère. Enthousiaste de ses livres, Charlotte ne peut se vouer à des études ; émue par la misère qu'elle découvre lors d'une visite aux pauvres en compagnie de son ami le philanthrope, elle ne peut ni ne sait comment se rendre utile à la société. C'est par l'artiste libéré de la morale que la jeune fille trouve le plus de facilité à échapper aux contraintes qui la blessent de toute part. Tandis qu'elle voit avec mélancolie sa meilleure amie se résoudre à un mariage de convenance, elle écoute l'artiste qui lui parle de vivre sa vie et de connaître l'environnement des sens. Avec un mélange de curiosité hardie, de naïveté et de tendresse, elle se donne à lui. Presque aussitôt elle découvre son erreur. La vie libre, telle que la prêche l'aventurier est, elle aussi, une illusion, et la



Cliché Mouvement Féministe

Ruth WALDSTETTER

¹ Martha Behrens-Geering, née à Bâle en 1882.